

plein temps

Parti communiste français
collectif national *Retraité-e-s*

Tél: 01 40 40 12 78 - cpondemer@wanadoo.fr

N°32 mars 2011

de la rue...

A un peu plus d'un an de la présidentielle et des législatives, les élections cantonales sont un rendez-vous politique national de première importance. Que soit confirmé par les urnes le rejet populaire de la politique Sarkozyenne, mesuré par les indices de popularité, et les candidats de droite devront porter ce boulet jusqu'au renouvellement de leur mandat de député.

Le pouvoir en est tellement conscient qu'il a décidé de faire silence sur cette échéance. Il mise sur une abstention massive qui lui permettrait d'en relativiser le résultat en limitant l'expression du mécontentement. En vérité, la droite a peur.

Elle a peur que lui explose à la figure la « victoire » à la Pyrrhus qu'il a cru remporter sur les retraités alors qu'il est passé en force contre 60 à 70% de l'opinion. Et ses « godillots » qui ont voté à l'Assemblée nationale cette régression sociale sans précédent savent qu'ils devront eux aussi rendre des comptes à leurs électeurs.

De plus, les enjeux propres à ce scrutin, qui tiennent au rôle des conseillers généraux dans des domaines aussi divers que l'école, la protection sociale (APA), les routes, la culture, les transports..., se trouvent fortement plombés par les transferts de charges non compensés et la réforme des collectivités locales qui fait de cette élection la dernière de ce type.

Saint-Malo, le 16 octobre 2010, sa mer, son casino...



En 2014 cette structure de proximité fusionnera avec les représentants de l'intercommunalité pour donner les « conseillers territoriaux » qui, par définition, s'éloigneront des problèmes et des citoyens du canton.

Les électeurs concernés – un canton sur deux – ont donc toutes les raisons de ne pas laisser passer cette occasion de manifester leur hostilité et

leur rejet de l'austérité, du chômage, des difficultés à se loger qui touchent, certes les jeunes en premier, mais aussi désormais beaucoup de retraités, de seniors.

Dans chaque canton renouvelable, les candidates et les candidats communistes ou Front de gauche portent la colère et les espoirs de tous ceux avec qui ils ont si souvent manifesté l'automne dernier pour les retraités.

C'est le moment de nous retrouver dans les urnes.

le gouvernement des riches

Dans un livre sans doute trop documenté pour intéresser les médias, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot « rapportent des histoires révélatrices, glanées dans les coulisses du règne de Nicolas 1er » nous dit l'éditeur. Nos deux sociologues ont donc enquêté sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy et intitulé leur bouquin **Le Président des riches**.

Au train ou vont les choses, ils vont pouvoir s'attaquer à plus gros. Lorsqu'au Fouquet's, à Bolloré et son yacht, aux réseaux de Neuilly viennent s'ajouter Alliot-Marie et ses copains milliardaires tunisiens, François Fillon, son jet privé et ses vacances offerts par son ami Moubarack... en attendant la suite, c'est **Le gouvernement des riches** qu'ils devront écrire.

Vais-je me faire traiter de « populiste » si je m'interroge tout haut sur la sensibilité de ces « élites » et sur leur connaissance réelle de la vie des gens comme vous et moi qu'ils s'acharnent à « réformer »... pour notre bien ?

Aux éditions La découverte, 14 euros.

Claude Pondemer

animateur du collectif national *Retraité-e-s*

...aux urnes

RETRAITES

Même votée et promulguée,
la réforme des retraites ne constitue pas pour notre pays la fin de son histoire sociale.
Oublier cinq mois de mobilisation d'une ampleur exceptionnelle ?
Faire table rase d'un mouvement soutenu par 70% des Français ?
Effacer un débat comme nous en avons rarement connu ?
Pas question.

Cette réforme injuste, brutale et inefficace prépare le terrain aux fonds de pension et aux assurances privées qui, jusqu'à présent, n'ont pu s'imposer en France.

Ses effets sont connus : le recul de l'âge légal de départ à 62 ans et de celui nécessaire à une pension à taux plein à 67 ans est une mécanique infernale, qui va réduire le niveau des pensions tout en allongeant la durée de vie au travail.

Comme ce fut le cas en 1993, en 1995, en 2003, en 2007 et en 2008, les retraités verront fondre leur pouvoir d'achat et se dégrader considérablement leur qualité de vie. Il ne peut en être autrement lorsque le chômage est si massif et que les bas salaires, la précarité et le temps partiel imposé sont le lot commun du marché du travail.

Cela n'est pas une fatalité.

Le projet du gouvernement vise surtout à réduire la dette publique pour satisfaire les marchés et les agences de notation, et répondre de la sorte aux exigences du MEDEF, plutôt qu'à assurer un retour à l'équilibre des comptes sociaux.

3 à 15 euros

C'est un « reste à charge » décrété « volontaire » à l'insu de votre plein gré par certains radiologues pour l'archivage numérique de vos clichés. Sans l'accord préalable des patients, cette pratique est illégale.

« Bien examiner sa facture et refuser de payer ce surplus est l'attitude la plus simple et la plus efficace pour éviter que cela vienne s'ajouter aux dépassements d'honoraires » préconisent les **Comités féminins pour la prévention et le dépistage des cancers**, très choqués par cette découverte.

85% du coût de la réforme sera supporté par les salariés, 15% seulement par les détenteurs de capitaux et de patrimoine. Le gouvernement affirme vouloir dégager 20 milliards d'euros. Mais il passe sous silence les 34 milliards d'euros qui manquent à la Sécurité sociale du fait de la crise du capitalisme. Sur-tout, il fait mine d'ignorer que, depuis 1983, les milieux financiers ont capté à leur profit chaque année – sous forme de dividendes, de stock-options ou de parachutes dorés – plus de 100 milliards d'euros. C'est là le cœur du problème et sa solution.

Il est tout à fait possible de garantir la retraite à 60 ans et à taux plein.

Cela suppose un rééquilibrage des richesses créées au profit des salariés et au détriment des actionnaires (une entreprise comme Total vient de réaliser nous dit-on 10 milliards d'euros de profits sur un an, en augmentation de 34%).

Cela suppose aussi de bons salaires et des emplois stables.

Bref, il faut « désintoxiquer » l'économie du poison de la course effrénée et irresponsable aux dividendes.

collectivités territoriales L'ÉTRANGLEMENT

Quand l'APA a été créée, l'État en prenait 50% à sa charge. Aujourd'hui, il n'en assume que 22 % (montant non réévalué, nombre de bénéficiaires accrus...).

Sur les 22 milliards d'euros de dépenses publiques pour financer l'APA : 13,4 sont assumés par la Sécu, 4,9 par les départements, 2,9 par le CNS. Un désengagement de l'État s'opère sur les Conseils généraux et les familles.

La loi, adoptée à une faible majorité au Sénat (167 voix pour, 163 voix contre), **étrangle financièrement les collectivités territoriales.**

La suppression de la taxe professionnelle (représentant 28 milliards d'euros perçus par les collectivités, soit 44,3 % de la fiscalité locale) est loin d'avoir été compensée par une **Contribution économique territoriale** (CET) comme cela était prévu.

Cette mesure, adoptée sans concertation préalable, pose une nouvelle fois la question du financement des collectivités locales, des services publics de proximité, des emplois publics territoriaux et de l'investissement local. Les transferts opérés par l'État ces dernières années se sont transfor-

més en gouffres financiers pour les Conseils généraux. Le RMI, transféré en 2003, devenu RSA en 2008, a été compensé selon son coût à la date du transfert. Depuis, la facture s'est envolée. Il en va de même pour l'**Allocation personnalisée d'autonomie** (APA) ou pour la prestation de compensation du handicap.

Compte tenu du dynamisme de l'évolution de ces dépenses à la charge des départements, lié soit à une conjoncture économique défavorable, soit au vieillissement de la population ou encore, à une extension du champ du handicap reconnu par la société, ces derniers risquent par surcroît de ne plus pouvoir assurer dans des conditions normales ces compétences, comme l'a souligné la Cour des Comptes dans son rapport d'octobre 2009 sur la décentralisation.

Seule une compensation totale permettrait de sortir les départements de cette ornière financière.

Une profonde réforme de la fiscalité locale est également nécessaire.

Daniel Blache
collectif national Retraité-e-s

PERTE D'AUTONOMIE

Le Parti Communiste est clairement opposé aux mesures qui sont avancées actuellement comme l'assurance obligatoire, le second comme le premier jour de travail gratuit, l'augmentation de la CSG des retraités, l'étranglement des finances des conseils généraux, une refondation du paritarisme comme l'a encore avancé Nicolas Sarkozy ces jours derniers. Cela préfigure la remise en cause de la Sécurité sociale solidaire, et au delà des questions de financement, pose la question d'un véritable choix de société.

Les mêmes problématiques de financement se posent, pour la « dépendance », que pour les retraites et la protection sociale en général. En 2010, 1,1% du PIB seront consacrés à la perte d'autonomie, soit 22 milliards à charge de la Sécu, des Conseils généraux et de l'organisme qui gère la CSG et la CSA. D'ici 2040, la prévision d'augmentation du nombre des personnes concernées est de 1 à 1,5% par an.

Les assurances privées sont à l'affût : En 2009, pour leurs 2 millions d'assurés, la différence entre les cotisations encaissées et les rentes réellement versées est de 275 millions d'euros. C'est dire si la perspective ouverte par Sarkozy d'un financement individuel par le privé les intéresse.

Le Parti communiste français fait de cette question de « la dépendance » un sujet majeur pour l'avenir du pays, qui ne peut se limiter à une simple projection de la situation actuelle, déjà gravement insatisfaisante. Pour autant, nous contestons le « scénario catastrophe » orchestré par le pouvoir aux seules fins de justifier le recours à l'assurance ;

Perte d'autonomie plutôt que « dépendance »

Au terme « dépendance », nous préférons celui de « perte d'autonomie », qui est fondamentalement porteur de solidarité, à l'opposé de l'individualisme.

La perte d'autonomie n'est pas un risque en soi, c'est une suite de situations qui jalonnent la vie de tout individu, le rendant dépendant d'autres individus, qui peuvent être membres de la famille, des amis ou des voisins (les aidants naturels), mais qui sont de plus en plus des professionnels missionnés pour assurer leur bien être dans toutes ses dimensions.

Ni 5ème risque, ni 5ème branche

Alors que les associations appellent à une meilleure prise en charge des personnes en perte d'autonomie, la droite avance le concept de « 5ème risque » pour la Sécurité sociale : « le risque dépendance ». C'est une fausse bonne idée, qui ne prend pas en compte le fait que ce dernier est déjà inclus dans les 9 risques et les 4 branches existantes de la Sécurité sociale.

C'est pourquoi nous refusons cette réforme qui vise à ouvrir une nouvelle part de marché potentiel pour les profits des sociétés assurantielles contre l'universalité de l'assurance maladie, qu'il faut au contraire renforcer en y intégrant la réponse aux besoins de la perte d'autonomie. Ce qu'il faut, c'est

une vraie politique publique de la prise en charge de la perte d'autonomie articulant prévention, dépistage et prise en charge solidaire.

Elle passe par la création au niveau départemental d'un pôle public de « l'autonomie » s'appuyant sur le développement des services publics et permettant une synergie coordonnée avec les nouveaux services publics du handicap et celui des personnes âgées.

Ces choix de qualité induisent de poser la question du financement de cette politique, de l'autonomisation, à partir d'un prélèvement sur les richesses créées par le pays, et non tributaire des ressources de l'État ou des familles. **Son financement solidaire doit l'être dans la Sécurité sociale et par un financement public.** Elle pose la question de l'emploi et des salaires, comme celle d'un nouveau financement de la Sécurité sociale.

Nous avons la volonté de positionner la problématique de la perte d'autonomie sur un autre terrain que celui de la seule prise en charge financière des personnes. Nous la posons en termes d'intégration et d'intervention à égalité de chacun dans la société, non sous l'angle strict d'une politique d'accompagnement financier, mais sous celui d'un choix de société face à celui du pouvoir.

La perte d'autonomie que chacun d'entre nous peut rencontrer au cours de son existence n'est pas à vendre ! Elle est une question de solidarité nationale et exige un renforcement et un développement des solidarités, des financements et des accompagnements collectifs.

Michel Bruneau, collectif national Retraité-e-s
Claude Chavrot
commission nationale Santé/protection sociale

LE DROIT AU LOGEMENT DES RETRAITÉS

une préoccupation vitale

Vous êtes déjà confrontés, depuis des années, aux conséquences désastreuses d'une politique nationale qui détourne – au profit de l'immobilier rentable – sa responsabilité « d'assurer à tous un logement décent à un prix abordable ».

Le droit au logement ne peut pas devenir réalité sans engagement de l'État. Or c'est tout le contraire de cette politique de justice que le pouvoir sarkozien développe. Le budget national du logement ne représente plus que 2% du produit intérieur brut, et il rejette les dépenses de ce secteur du logement sur les locataires, sur les petits accédants à la propriété, sur les collectivités locales et les organismes chargés de

construire et d'entretenir l'habitat à caractère social, c'est-à-dire sur les impôts locaux et sur le montant des loyers.

Les récentes mesures gouvernementales, au travers de la loi Boutin, visent à liquider le logement social pour laisser libre cours aux affairistes qui font du logement une marchandise livrée au plus offrant... Car cette loi Boutin, sous couvert de garantir la gestion du logement social, impose une série de mesures confirmant le désengagement financier de l'État. C'est l'augmentation des loyers, la vente des logements HLM, le paiement des aménagements extérieurs par les locataires (qui paient déjà

des impôts pour cela), la mise en place d'un « super surloyer » insupportable pour nombre de foyers...

Cet arsenal n'apportera aucun logement en plus, ni pour la location, ni pour l'accession sociale à la propriété, alors que tant de familles ont besoin de ce type de logements.

Cerise sur le gâteau ! Dans le même esprit destructeur du droit au logement, les locataires qui ont vécu durant des années dans un immeuble HLM, y ont élevé leurs enfants et n'ont pas d'autre choix que d'y demeurer, devraient partir de leur logement maintenant insuffisamment occupé. Oui, mais pour aller où ? À quel prix ?

On le voit bien, il n'y a pas 36 manières d'aborder cette situation. Il est urgent, bien sûr, de résister, et surtout d'agir, pour l'abrogation de cette loi et pour que **l'utilisation de l'épargne des Français, le 1% des entreprises, l'orientation du crédit, soient consacrés au droit au logement pour tous.** La spéculation immobilière et foncière ne doit plus tenir le « haut du pavé ». **Discutons-en utilement dans nos assemblées de retraités.**

Paulette Fost, collectif national Retraité-e-s

90 ans déjà ?

C'est à n'y pas croire ! Depuis que, ce Noël 1920, **Marcel Cachin** et ses camarades décidèrent de créer **le Parti communiste français**, les « possédants » – du capital, donc du pouvoir – se sont fixés un objectif : l'abattre. 90 ans qu'ils ne dorment que d'un œil.

Croyant au début à une conséquence malheureuse de la première guerre mondiale, leur angoisse a grandi quand ils ont compris que la révolution bolchevique avait définitivement terrassé le tsar de toutes les Russies et avec lui le moyen-âge de la condition humaine. Ce n'était pas tout à fait vrai, mais ce qui l'était, c'est que « rien ne serait plus comme avant ».

Après l'épouvantable frayeur du **Front populaire**, une seconde guerre mondiale allait-elle fermer cette parenthèse pour qu'enfin les enfants et petits-enfants de « la belle époque » puissent en profiter un peu ? Que nenni ! **Ambroise Croizat, Marcel Paul, Charles Tillon, Maurice Thorez...** voilà les Rouges sous les ors de la République : 28% des citoyens votent pour le PCF, reconnaissance populaire de leur engagement dans la résistance.

Nous étions partis pour ce qu'on appelle aujourd'hui les « trente glorieuses ». Ce fut un champ de batailles où la droite bénit de Gaulle de lui redonner son honneur, où la social-démocratie perdit le sien, et où le Parti communiste, « droit dans ses bottes » face aux guerres coloniales, s'enferra sur le sanglant modèle stalinien en train d'assassiner le « communisme ». Chez nous, les exploiters renouèrent avec les profits et là-bas « le mur » s'effondra, ensevelissant une grande espérance devenue désastre.

L'heure était enfin venue de la curée. Cette fois, c'était définitivement gagné : le communisme était enfin mort. C'était il y a plus de vingt ans !

Rendez-vous dans 10 ans pour le centenaire du Parti communiste français.

CP



le banquet des 90 ans à Tours avec Pierre Laurent

Nom, prénom

Adresse

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Déposer et adresser à :
PCF / Collectif national Retraité-e-s
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

**pour recevoir
Plein Temps par la poste**

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le **collectif national Retraité-e-s** du PCF. Il est acheminé par les fédérations.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir leur propre exemplaire chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.